

donnant à la raison de chaque individu toute la force et toute la latitude dont elle est susceptible, elles contribuent puissamment à la perfectibilité de l'homme.»

On peut donc, à bon escient, prétendre que tout le domaine administratif, pédagogique et organisateur était dévolu à Gellé. En ordre principal, il avait surtout à s'occuper de la formation et de l'embauchage du personnel enseignant primaire. Ce devoir n'était pas de nature à lui faciliter sa tâche, étant acquis qu'il devait tabler sur les données existantes d'un temps assez en retard quant à l'instruction des classes moyennes et inférieures de la population.

L'action de cet organe administratif était soutenue par la création d'une **Société, dite d'encouragement**, dont faisaient également partie des personnalités illustres de l'époque, et cela tant de l'ordre spirituel qu'administratif et civil. Par voie de proclamations publiques affichées dans toutes les communes du pays, de circulaires nombreuses et évocatrices, de discours de propagande prononcés à certaines occasions, d'appels lancés par les journaux, cette organisation s'adressa au grand public pour lui porter la bonne parole et rappela surtout aux administrations communales ce qu'il leur restait à faire au sujet du premier enseignement.

De la coopération étroite et concertée de ces deux organismes est sortie la création d'une **École normale d'été** d'instituteurs luxembourgeois. Le 15. 5. 1818 une circulaire a paru dans le journal officiel d'alors, appelé «*Memorial administratif*», dans laquelle les instituteurs sont instruits sur la manière dont ils doivent augmenter leurs connaissances et perfectionner leur méthode d'enseigner. Il résulte de ces instructions qu'on s'était posé comme but principal dans le sens indiqué d'élargir le fond des connaissances des instituteurs nommés et de leur ouvrir de nouveaux horizons quant à la façon d'enseigner. C'était là un point de départ solide et efficace en face du savoir mal assuré et du manque presque absolu de connaissances pédagogiques d'un corps enseignant très hétérogène, embauché au petit hasard et se recrutant parmi les couches inférieures de la société. Nos devanciers se rappelaient encore ces spécimens de maîtres d'école qui, ayant été badigeonneurs, sacristains ou étudiants itinérants, eurent l'heur d'être enrôlés dans le service scolaire pour avoir su un peu lire et écrire.

Le premier cours de perfectionnement pour instituteurs fut créé par Arrêté royal du 19. 5. 1818. Il prit son commencement le 1er juillet de la même année et dura deux mois. Déjà l'année suivante il fut prolongé d'un mois et dura du 1er juin au 31 août. Après une période d'essai pendant laquelle on travaillait sur la base d'une collaboration libre, les organisateurs purent déjà produire un programme, assez solidement établi qui, par la suite, ne devait plus changer que dans quelques petits détails. Il se ressentait fortement des principes établis il y avait un an et comprenait une partie générale et une partie pratique. Les cours se donnaient à l'Athénée royal de Luxembourg, dont J. Nicolas Muller était le directeur, lequel, pour sa personne, accepta aussi de diriger les cours d'instituteurs. Il était épaulé dans cette tâche spéciale et absorbante par un corps de